

23 mars 2018

## La Conférence TransJurassienne poursuit l'application de sa stratégie transfrontalière en 2018

Le bureau restreint de la Conférence TransJurassienne (CTJ) s'est tenu le 22 mars 2018 à Besançon. Organe directeur de la CTJ, il est placé sous la coprésidence de Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel et président d'[arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch) et Christiane Barret, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté. Son ordre du jour a porté essentiellement sur la mise en œuvre de la stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020 de la CTJ.

### Mise en œuvre de la stratégie

Afin de renforcer les liens de proximité, la CTJ prévoit d'ici l'été de nouvelles rencontres dans chacun des quatre territoires de coopération identifiés dans sa stratégie : Nord Franche-Comté – Canton du Jura, Aire urbaine du Doubs et Parcs du Doubs, Mont d'Or – Chasseron et Haut-Jura – Vallée de Joux. Ces rencontres seront thématiques en fonction des problématiques propres à chaque territoire (tourisme, environnement, mobilité, vivre-ensemble...) et se tiendront en présence des acteurs institutionnels et socio-économiques concernés.

### Communication transfrontalière

Pour accompagner sa stratégie, la CTJ renouvelle sa communication à destination des acteurs de l'Arc jurassien. La réalisation d'un nouveau site Internet a été décidée. Celui-ci devrait voir le jour d'ici l'automne 2018. Il permettra d'offrir une meilleure visibilité aux coopérations transfrontalières, aux actions de la CTJ ainsi qu'aux territoires de coopération

### Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers

Le Fonds Petits Projets Transfrontaliers (FPPT), mis en place en 2017, a permis de soutenir jusqu'ici cinq projets de coopération de proximité dans le domaine du sport et de la culture (parmi ceux-ci, manifestation des dix ans de l'association Forum Transfrontalier - soutien à l'organisation et à l'édition d'un ouvrage, concert et animations musicales organisées à Villers-Le-Lac par le Festival des sociétés de musique du Haut-Doubs avec rencontre de groupes français et suisses, Cirque et arts de la rue par des artistes français et suisses sur la plage du Malsaucy dans le cadre de la tournée des plages...). Il est reconduit en 2018 avec l'ambition de soutenir un plus grand nombre de projets favorisant le vivre-ensemble transfrontalier. Les critères d'éligibilité ont été élargis afin d'accueillir de nouveaux acteurs (établissements scolaires) et l'enveloppe globale a été augmentée à 40 000 euros

*La Conférence TransJurassienne (CTJ), organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse, regroupe les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté et la préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté. Cette instance franco-suisse créée en 1985 offre un cadre pérenne aux échanges et aux coopérations transfrontalières dans l'Arc jurassien.*

### Contacts presse

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :  
Marie Souverbie - tél. : 03 80 44 34 66 / Hélène Wokowski-Pierre - tél. : 03 81 61 61 08
- [arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch) :  
Mireille Gasser - tél: +41 (0)32 889 76 00 / [mireille.gasser@arcjurassien.ch](mailto:mireille.gasser@arcjurassien.ch)
- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :  
Cécile Hermier - tél. : 03 80 44 64 05